

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les Ateliers Roses – édition 2026

Dernière mise à jour : août 2026

1. Organisateur

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à la réservation et à l'achat de billets pour l'événement « **Les Ateliers Roses** », organisé par :

Association Le Souffle de Gaïa

lesouffledegaia.ch@gmail.com

<https://lesouffledegaia.odoo.com/>

Les Ateliers Roses 2026 auront lieu le **samedi 3 octobre 2026**, à la **Fondation Butini, à Onex/Genève**.

2. Objet

Les Ateliers Roses sont une journée proposant différents ateliers autour du **bien-être, de la créativité et du mouvement**, dans un esprit de partage, de découverte et de solidarité.

Les présentes CGV définissent les conditions applicables à l'inscription, à l'achat des billets et à la participation aux différents ateliers proposés dans le cadre de l'événement.

3. Réservation et inscription

La participation aux ateliers se fait sur inscription préalable, dans la limite des places disponibles.

L'inscription devient définitive après validation de la réservation et **paiement intégral du billet**.

Chaque billet donne accès à l'atelier ou aux ateliers spécifiquement sélectionnés lors de la réservation.

La réservation est personnelle et ne peut être considérée comme définitive

4. Tarifs et paiement

Les tarifs des ateliers sont indiqués sur la billetterie et/ou sur le site internet officiel de l'association.

Les prix sont exprimés en **francs suisses (CHF)**.

Le paiement s'effectue selon les moyens de paiement proposés par la plateforme d'achat de la billetterie.

Les éventuels frais liés au moyen de paiement utilisé sont, le cas échéant, indiqués au moment de la commande.

5. Annulation par la participante

Compte tenu de la nature de l'événement et du nombre limité de places par atelier, **les billets ne sont en principe ni repris, ni échangés, ni remboursés après confirmation d'achat.**

En cas d'empêchement, la participante ou le participant peut toutefois contacter l'association afin de demander, lorsque cela est possible, le transfert de son inscription à une autre personne.

Le transfert de l'inscription (billet) à une autre personne est possible jusqu'au jour même, 30 minutes avant le début de l'atelier en question, en s'adressant à l'accueil de l'événement.

Tout changement reste soumis à l'accord de l'organisation et à la disponibilité des places.

6. Annulation ou modification d'un atelier par l'organisation

Le Souffle de Gaïa se réserve le droit de modifier le programme, les horaires, les intervenant·e·s ou l'organisation d'un atelier pour des raisons indépendantes de sa volonté.

En cas d'annulation définitive d'un atelier par l'organisation, la participante ou le participant sera informée dans les meilleurs délais et pourra, selon les circonstances :

- être inscrite à un autre atelier de son choix, sous réserve des places disponibles ;
- ou obtenir le remboursement du montant correspondant à l'atelier annulé.

Aucun remboursement ne pourra être exigé pour les frais de déplacement, d'hébergement ou tout autre frais indirect engagé par la participante.

7. Annulation de l'événement

En cas d'annulation de l'événement dans son ensemble pour des raisons indépendantes de la volonté de l'association, notamment en cas de force majeure, l'association informera les participantes dans les meilleurs délais et précisera les modalités applicables aux billets.

8. Retard et absence

Les participantes sont invitées à se présenter **15 minutes avant le début de leur atelier**.

En cas de retard, l'accès à l'atelier pourra être refusé lorsque celui-ci compromet son bon déroulement ou la sécurité des participantes.

Une absence à un atelier réservé ne donne pas droit à un remboursement.

9. Conditions particulières liées à certains ateliers

Certains ateliers peuvent comporter des **contre-indications ou conditions particulières de participation**.

Ces informations sont indiquées dans le descriptif de l'atelier concerné et doivent être attentivement consultées avant toute réservation.

La participante est responsable de vérifier que l'atelier choisi est compatible avec sa situation personnelle.

En cas de doute concernant son état de santé ou une contre-indication, il appartient à la participante de demander l'avis d'un professionnel de santé avant de participer.

Les ateliers proposés dans le cadre des Ateliers Roses ne constituent pas des prestations médicales et ne remplacent pas un suivi médical ou thérapeutique.

10. Responsabilité

Chaque participante et participant participe aux ateliers sous sa propre responsabilité et s'engage à respecter les consignes données par les intervenant·e·s ainsi que les règles de sécurité applicables.

Le Souffle de Gaïa ne saurait être tenu responsable des conséquences résultant du non-respect des consignes données par les intervenant·e·s.

Les participantes doivent également informer l'intervenant·e, avant le début de l'atelier, de toute situation particulière pouvant avoir une incidence sur leur participation.

11. Enfants et halte-garderie

Une halte-garderie est proposée pendant l'événement afin de permettre aux parents participants aux ateliers de faire garder leurs enfants durant leur activité.

La halte-garderie est gratuite mais un chapeau sera déposé à l'entrée afin de participer aux frais liés aux activités proposées et de soutenir l'association dans l'organisation de l'événement.

Les enfants dès 3 ans sont acceptés pour autant qu'ils soient propres. L'âge d'accueil est limité à 12 ans.

L'accueil est limité à 12 enfants dans le même créneau horaire. Deux personnes sont présentes pour encadrer les enfants et proposeront des activités adaptées. Ces personnes ne sont pas nécessairement des professionnelles de la petite enfance mais ont une expérience confirmée dans la prise en charge d'enfant.

Un formulaire de décharge de responsabilité est à compléter directement sur place.

Les parents sont invités à se présenter 15 minutes avant le début de leur atelier pour déposer son enfant et effectuer les démarches nécessaires à la prise en charge de l'enfant. Les parents sont attendus au plus tard 15 minutes après la fin de leur atelier.

Les parents doivent rester dans l'enceinte de l'événement, il n'est pas possible de laisser son enfant à la halte-garderie et de quitter les lieux de l'événement. De même qu'il n'est pas possible de réserver tous les créneaux de la journée de la halte-garderie et de laisser son enfant toute la journée sur place.

Des boissons et des collations sont offerts aux enfants mais aucun repas ne sera proposé.

En cas de besoin ou de soucis, les parents sont contactés sans délai et sont invités à venir récupérer leur enfant.

12. Droit à l'image

Des photographies et des vidéos pourront être réalisées pendant l'événement afin de documenter et valoriser Les Ateliers Roses et les actions de l'association.

Ces images pourront être utilisées sur les supports de communication de l'association, notamment son site internet, ses réseaux sociaux, ses supports imprimés et dans le cadre de communications liées à l'événement.

Les personnes qui **ne souhaitent pas être photographiées ou filmées doivent en informer l'équipe organisatrice dès leur arrivée**, afin que les dispositions nécessaires puissent être prises.

13. Protection des données personnelles

Les données personnelles communiquées lors de l'inscription sont utilisées uniquement dans le cadre de la gestion de la réservation, de l'organisation de l'événement et, lorsque cela est applicable, de la communication avec les participantes et les participants.

L'association s'engage à traiter ces données conformément à la législation suisse applicable en matière de protection des données.

14. Respect des lieux et des personnes

Chaque participante s'engage à respecter :

- les autres participantes ;

- les intervenant·e·s et bénévoles ;
- les locaux et le matériel mis à disposition ;
- les consignes de sécurité ;
- et les valeurs de respect, de bienveillance et de solidarité portées par Les Ateliers Roses.

Tout comportement irrespectueux, violent ou mettant en danger les autres personnes pourra entraîner une exclusion de l'événement, sans remboursement du billet.

Le comité de l'association se réserve le droit de faire intervenir les autorités compétentes en cas de débordement.

15. Modification des présentes CGV

Le Souffle de Gaïa peut être amené à modifier les présentes CGV pour tenir compte de l'évolution de l'organisation de l'événement ou de la législation applicable.

Les CGV applicables sont celles publiées sur le site au moment de la réservation.

16. Droit applicable et for

Les présentes CGV sont soumises au **droit suisse**.

Sous réserve des dispositions légales impératives applicables, tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes CGV relève des autorités compétentes du canton de Genève.